AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE CAUDRY

Une aide de 150 € est versée aux jeunes afin qu'ils puissent passer leur permis de conduire.
Elle s'adresse aux jeunes :

âgés de 16 à 21 ans
résidant dans la ville depuis au moins 1 an
s'inscrivant pour la 1ère fois au permis de conduire
inscrits à la mission locale ou en cours d'inscription

En échange, les jeunes effectuent une mission bénévole de 12 heures au service de la collectivité ou d'une association locale.

Pour plus d'informations, contactez la mission locale : 03 27 75 01 65

https://www.caudry.fr/fr/actualites/article-2906-201806082906-aide-au-permis-pour-les-jeunes-de-16-a-21-ans.html

Ville de Caudry:
Place du Général de Gaulle
59540 - Caudry
https://www.caudry.fr/